but de la séance de vendredi, sur ces incidents.

M. Clemenceau a accepté de répondre. Il a déclaré, dès ce matin à MM. Argeliès et Dalimier, qu'il avait chargé le préfet de Seine-et-Oise d'ouvrir immédiatement une enquête sur ces faits. Il a annoncé en outre que pour faire cesser toute cause d'irritation, ordre avait été donné de remplacer aujourd'hui même les vingt-cinq gendarmes mêlés aux événements d'hier.

LA TRAGÉDIE DE VAUGIRARD

LES CONTRADICTIONS DE L'ENQUETE. LE MYSTERE PERSISTE.

Paris, 3 juin. — Nous avons indiqué hier que les magistrats instructeurs persistaient à affirmer que le crime de Vaugirard était un crime vulgaire auquel on ne parviendrait pas à trouver des dessous mystérieux et romanesques. Cette opinion qui pouvait être légitimement émise après une première enquête et des constatations superficielles, semble devoir être complètement modifiée.

La Sûreté peut affirmer encore aujourd'hui que le crime a été commis par des cambrioleurs ordinaires, mais il y a tant de contradictions, tant de singularités dans la version de la police qu'on se refuse à l'admettre dans le quartier et qu'on déclare tout haut qu'elle fait fausse route.

Tout d'abord, il est invraisemblable que les malfaiteurs ,qui s'étaient renseignés si exactement sur les êtres de la maison, n'aient pas fait le guet le soir même pour s'assurer que la maison était inhabitée.

Les assassins entrent donc dans la maison comme chez eux, car on ne relève aucune trace d'effraction. Alors qu'il pleuvait à torrents et que toutes les rues étaient couvertes de boue, les quatre bandits ne laissent aucune trace de leurs pas.

Au rez-de-chaussée, alors que le salon est rempli d'objets précieux, ils n'y pénètrent pas et prennent seulement dans le buffet de la cuisine les cordes qui devaient servir à étrangler et à ligoter leurs victimes.

Arrivés au premier étage, ils pénètrent directement dans la chambre de la fille du peintre qu'occupait cette nuit-là Mme Steinheil. Ils attachent leur victime, la tirent hors de son lit, et devant ce corps de femme de trente-cinq ans, ne reconnaissent pas leur erreur ,et croient toujours se trouver en présence d'une jeune fille de seize ans !

Bien plus, ils dialoguent avec elle, ils posent des questions, elle répond ; le voir ne les frappe pas. Ils fouillent le bureau de M. Steinheil, ils reviennent encore près de la femme du peintre et cette fois, ils la voient presque nue, ils essuient leurs mains tachées d'encre sur les jambes de Mme Steinheil, sans reconnaître leur méprise !

Pendant toute cette scène la victime n'est pas bâillonnée, elle s'entretient avec les assassins et elle ne trouve pas le moyen d'élever la voix pour attirer l'attention des siens, avec lesquels, par les portes entr'ouvertes, elle conversait avant de s'endormir.

Les criminels tuent M. Steinheil et Mme Japy ; ils prennent autour des jambes de la malheureuse, l'ouate dont ils forment le tampon qu'ils viennent enfoncer dans la bouche de Mme Steinheil ; et alors qu'ils ont étranglé leurs deux autres victimes, ils ne prennent pas la précaution d'achever la troisième.

L'attitude des cadavres n'est-elle pas extraordinaire ? Le corps de Mme Japy retrouvé les jambes pendantes sur le bord du lit, est dans une position telle qu'il est manifeste *qu'elle a été tuée ailleurs. Elle a été rejetée* sur son lit après l'assassinat.

Le peintre n'est pas tombé moins bizarrement à la porte du cabinet de toilette, auprès d'une légère table chargée d'objets fragiles qu'il ne pouvait manquer de renverser au moindre geste de défense.

Il semble donc bien que les cadavres ont été déposés par les criminels après l'assassinat. Dans quel but ?

Tout cela est bien extraordinaire et obscurcit encore, on l'avouera, ce drame déjà bien mystérieux.

LA SANTE DE Mme STEINHEIL

Mme Steinheil a été transportée hier, 12, rue Edmond Valentin, chez M. le comte d'Arlon, un ami de sa famille.

Elle a passé une nuit moins mauvaise que la précédente. Elle s'est bien réveillée en sursaut à plusieurs reprises : elle a même eu trois crises nerveuses, mais grâce à de fortes doses de codéine, ces crises n'ont pas eu la même intensité ni la même durée que les soirées de délire de la nuit précédente.

Malheureusement, la malade ne se nourrit pas ; elle ne peut prendre aucun aliment, même liquide.

DECLARATION D'UN COCHER

M. Voisin, cocher au service de la Compagnie générale des voitures et demeurant 66, rue de Ponthieu, s'est rendu dans l'après-midi d'hier au bureau de M. Baube, commissaire de police du quartier Saint-Philippe-du-Roule, et lui a fait la déclaration suivante :

Samedi soir, vers dix heures et demie, comme je descendais l'avenue des Champs-Elysées, j'ai été hélé, en face du théâtre Fémina, par trois individus qui m'ont prié de les conduire 216, rue de Vaugirard. L'un d'eux est descendu avenue Bosquet, à l'angle de la rue Saint-Dominique.

Les autres, s'étant ravisés, m'ont dit de les conduire passage Roussin et m'ont demandé d'entrer jusqu'au fond du passage. Là, ils m'ont réglé et ont pris un escalier qui se trouve à gauche de l'immeuble sis au fond du passage.

En revenant, j'ai remarqué sur le trottoir de gauche vers le milieu du passage, une femme qui cherchait à se dissimuler dans le renfoncement d'une porte et qui s'est caché le visage avec un mouchoir au moment où je suis passé.

M. Baube a adressé son rapport à la préfecture, et le cocher sera entendu de nouveau. Le gardien du passage ne se souvient pas d'avoir *vu pénétrer une voiture dans* le passage samedi soir. La grille est, d'ordinaire fermée vers onze heures et les voitures n'entrent plus.

Toutefois, les habitués peuvent ouvrir facilement cette grille, car elle n'est pas fermée à clef.

Quant à l'escalier qui se trouve au fond de l'impasse à gauche, il conduit à l'imprimerie de Vaugirard et il est fort probable que les clients du cocher Voisin étaient des employés de cet établissement.

Les Elections du Luxembourg

Luxembourg, 3 juin. — Les élections pour le renouvellement partiel de la Chambre se sont terminées mardi.

Dans le canton de Luxembourg-campagne ont été élus : six libéraux et un catholique.

Dans le canton d'Esch (bassin minier), le cartel des libéraux et des socialistes a remporté la victoire.

Les catholiques n'ont obtenu aucun mandat à Esch sur les onze députés qu'il y avait à élire.

Dans les autres cantons il n'y a pas de changement important.

Informations REGIONALES

A ANNŒULLIN-DON

Crime ou accident ? Le saura-t-on jamais ?

LE CORPS DE LA PETITE MARIE CAPPELLE DISPARUE DEPUIS 8 JOURS EST RETROUVE DANS LE CANAL

Le mercredi 27 mai dernier, la commune d'Annœullin avait reçu la visite d'un monsignor archevêque, en l'honneur duquel quelques habitants avaient organisé une cavalcade destinée à reconduire l'ensoutané en chef à la gare.

Le cortège avait attiré sur son passage quantité d'enfants, toujours amateurs de clinquant.

Parmi eux se trouvait la petite Marie Cappelle, âgée de 6 ans, fille d'un équipier de 1re classe au chemin de fer, habitant une petite maison située le long du canal.

L'enfant fut encore aperçue vers 6 heures et demie, le soir, à 30 mètres environ de son domicile, près du moulin Schostmans et Cie par M. Dupont, contremaître au moulin. Puis l'enfant disparut ! Comment ?

Le père, Désiré Cappelle, en rentrant de *son travail à 9 heures, apprit la disparition* de sa petite fille.

Inquiet à juste titre, il se livra dans le quartier à des recherches infructueuses. De l'inquiétude vint la crainte, et le pauvre père passa la nuit à chercher son enfant. Au matin il rentra seul chez lui. Les jours et les nuits suivantes s'écoulèrent, sans qu'aucune nouvelle ne vint de la petite, toujours introuvable.

Tantôt, on signalait une enfant de cet âge, suivant un chemin de halage à Meurchin ou encore aperçue en compagnie de bohémiens à Carvin ou à Lens. Vite, M. Cappelle partait, mais chaque fois, une déception l'attendait, et le retour s'accomplissait morne.

Pourtant, un jour, au cours de ses pérégrinations, le père rencontra un ouvrier briquetier qui lui affirma avoir vu, le jour de la disparition, vers 7 heures et quart du soir, une fillette répondant exactement au signalement de l'enfant : robe à carreaux blancs et noirs recouverte d'un tablier rouge vif, bas jaunes et bottines noires, figure colorée et cheveux châtain clair noués d'un ruban bleu.

Cette fillette s'était un moment intéressée à la manipulation des briques à la briqueterie d'Annœullin, située à environ 3 kilomètres de la demeure de M. Cappelle et serait au bout d'un moment partie dans la direction d'Annœullin.

Après ce moment d'espoir, vint la fatale nouvelle ; le corps de l'enfant avait été trouvé dans l'après-midi — lundi dernier — dans le canal entre Don et Houplin, près du pont des Ansereuilles, à 2 kilomètres dans la direction opposée.

Le haleur de bateaux qui avait retiré de l'eau le petit cadavre, le ramenait le soir vers 7 heures dans la maison où depuis huit jours coulaient les larmes d'une mère prostrée dans sa douleur.

Comment est morte l'enfant ? Quelqu'un pourrait-il le dire ?

Qui pourrait admettre — comme il l'a été dit — que la petite Marie, soit tombée à l'eau à l'endroit où elle a été vue pour la dernière fois. Une circulation intense se produisait à ce moment,et il faut reconnaître que la chute de l'enfant aurait été remarquée à cette heure à laquelle il fait encore grand jour.

La petite Marie suivit-elle le cortège, et alla-t-elle vraiment dans la briqueterie d'Annœullin ; d'après les dires de l'ouvrier briquetier, celui-ci est absolument sûr de ce qu'il avance.

Et après ? l'enfant, très jolie, fut-elle remarquée par un ignoble individu qui abusa d'elle et pour l'empêcher de parler l'entraîna vers le canal où il la jeta.

Personne ne peut affirmer le contraire, puisque le docteur qui vint voir la petite noyée (?) à son domicile, se borna à constater la mort. Et pourtant la teinte noirâtre du visage, alors que les mains sorties des couvertures étaient encore blanches, demandait un examen minutieux qui aurait peut-être pu jeter un jour exact sur la façon dont était morte la petite Marie.

Et maintenant que le petit cadavre est enterré d'hier, le mystère angoissant qui plane au-dessus de cette mort va-t-il rester impénétrable ?

A CONDE

UN ACCIDENT DE TIR

Un cuirassier blessé par une cartouche à blanc. — Son état n'est pas grave.

Mercredi, vers 9 heures du matin, le bruit courait en ville qu'au cours d'une manœuvre un cuirassier avait été gravement blessé.

On ne parlait de rien moins que d'une cartouche à balle, demeurée par imprudence, dans la cartouchière d'un fantassin, qui avait été tirée et avait touché l'infortuné militaire.

L'émotion fut énorme et chacun se précipitait aux nouvelles.

Renseignements pris, l'accident, quoique bien regrettable, doit être ramené à de plus minimes proportions.

Au cours d'exercices combinés, M. Legentilhomme, cavalier au 4e cuirassiers, 3e peloton du 3e escadron, fut atteint par la balle en carton d'une cartouche à blanc tirée à quelques mètres.

Le choc fut néanmoins assez violent pour précipiter le soldat à bas de son cheval.

Immédiatement on se porta à son secours et on le transporta à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Nous avons fait prendre de ses nouvelles et l'on nous a assuré qu'heureusement son état est très satisfaisant et que l'accident n'aura pas de suites fâcheuses.

A ANZIN

UNE MORT MYSTÉRIEUSE

Cardiaque ou empoisonnée ?

Mardi, vers 10 heures du soir, M. Orliange, commissaire de police, était mandé rue de Saint-Waast, chez le marchand de journaux Louis Leschevin, où une femme venait de décéder subitement.

Le commissaire se transporta aussitôt sur les lieux et trouva en effet, morte, une jeune femme, dont le cadavre reposait sur deux chaises et il reçut les déclarations suivantes.

« Cette jeune femme, que je ne connais pas, a été conduite ici, dit Leschevin, par mon cousin Billoire Alfred, 34 ans, demeurant rue de Lille, cour Bara, à Valenciennes vers 11 heures du matin. Elle est demeurée ici, toute l'après-midi, mon cousin s'est absenté une partie du temps, et quand il est revenu, *nous nous sommes* mis à table pour souper.

» La femme ne paraissait nullement malade. Tout au plus, à un moment elle se plaignit d'avoir les yeux brouillés.

» *Elle avait bu un verre de bière et une* jatte de lait, quand elle parut se trouver mal et fut prise de vomissements. Sur sa demande, Billoire l'aida à se rendre aux cabinets.

» En revenant, la syncope la reprit. Nous la dégrafâmes, nous lui donnâmes des soins mais soudain, elle se raidit et ne fit plus un mouvement.

» Je suis allé mander le docteur Relle, puis le docteur Habar, mais ils étaient absents».

Billoire, de son côté confirma ces renseignements et y ajouta ceux-ci.

« Je connaissais cette femme depuis deux mois, mais ce n'est que depuis 4 ou 5 jours que je me suis lié avec elle. Elle avait quitté son mari, Bourbotte Arthur, garçon coiffeur, rue Saint-Géry, 48, pour demeurer avec le nommé Récoppe Emile, musicien, passage Boca.

» Je l'ai rencontrée ce matin, à 9 heures et demie à l'estaminet Henne, rue de la Vieuarde, et de là, nous sommes allés chez Leschevin.

» L'après-midi, je suis retourné seul chez Henne, et suis revenu vers 7 heures ».

CONSTATATIONS MEDICALES

Hier matin, le docteur Relle se rendait, sur la demande de Leschevin, chez celui-ci, et examinait le cadavre.

Il lui trouva la face bleuie, le corps déjà saisi de rigidité cadavérique.

Il y avait eu forte diarrhée, vomissements mais il n'existait aucune lésion extérieure.

Le décès, concluait le praticien, paraît avoir été provoqué par une crise cardiaque ,sous réserve des résultats qu'une autopsie pourrait révéler.

Parlait d'un empoisonnement, en raison de la soudaineté du décès, pouvait venir à l'esprit. Mais les poisons violents et foudroyants laissent-ils produit les symptômes déjà constatés de décomposition ?

Cette hypothèse semble n'avoir point été émise par le médecin de l'état-civil, M. Lez, dont le certificat la mentionne sans pourtant éloigner celle de la syncope cardiaque.

Au parquet, avisé, de prendre les mesures nécessaires pour élucider le mystère, qui n'est peut être au fond, des plus simples. Le médecin-légiste docteur Catrin, a été commis pour l'examen et s'il le juge utile, l'autopsie.

L'ENQUETE A VALENCIENNES

La cabaretière, femme Henne, aurait de son côté déclaré contrairement aux affirmations de Billoire, n'avoir vu celui-ci que lundi dernier juin, avec la jeune femme, et ajouté qu'elle ne la logeait pas.

Nous ne croyons pas que ces contradictions *soient d'un intérêt bien considérable.* D'autre part, les déclarations de Leschevin disent que la visiteuse ne paraissait nullement en proie à des idées noires, qui expliqueraient un suicide.

L'état-civil de la défunte est celui-ci : Ansiaux Augusta, 19 ans, originaire d'Aurengies, près Mons (Belgique).

Cette affaire a fait, comme on le pense, quelque bruit, qui tombera peut être de lui-même aujourd'hui, si les conclusions de la justice, comme rien ne défend de le supposer sont pour un simple accident.

A BRUAY

Un enfant tué par un train

Descendant avant l'arrêt du train un jeune mineur de 14 ans a les deux jambes coupées et meurt des suites de ses blessures.

Malgré la fréquence des accidents dus à l'imprudence des victimes et qui se produisent aux trains des ouvriers, ceux-ci continuent ,soit de descendre du train, soit d'y monter, sans attendre l'arrêt complet. Un accident mortel dû à cette circonstance, vient encore de se produire, ajoutant à la liste funèbre pourtant déjà si longue.

Cet accident s'est produit mardi, vers 2 heures 45. Le train ouvrier allant de la fosse numéro 5 à Fouquereuil ,arrivait à la halte de Labuissière. Le jeune Pierre Tartare, âgé de 14 ans, hercheur à la fosse numéro 1, se trouvait dans la deuxième voiture de tête du train composé de 21 voitures.

Le jeune imprudent, bien avant l'arrivée du train à la halte, se trouvait déjà sur le marchepied de la voiture ; en arrivant sur le quai, et sans attendre l'arrêt complet du train, *il sauta du marchepied. Mais il avait* mal calculé son élan et il tomba entre la bordure du quai et le rail.

Le train stoppa aussitôt et les nombreuses personnes qui avaient vu tomber le pauvre garçon, s'empressèrent autour de lui. Malheureusement, dans sa chute, ses deux jambes avaient glissé sous les roues de la 3e voiture et avaient été coupées au-dessous des genoux.

Au milieu de l'effroi des assistants et des hurlements de douleur du blessé, celui-ci fut transporté à l'hôpital Ste-Barbe où il reçut les soins empressés de M. le Dr Dourlens. Malheureusement tout fut inutile et à six heures du soir, le malheureux gallibot rendait le dernier souplir.

Son corps a été transporté à Labuissière où habitent ses parents et où il doit être inhumé.

A MÉRICOURT

Une grève de deux heures

Une quinzaine d'ouvriers travaillant à la voie ferrée de Lens à Brebières, quittent le travail et le reprennent deux heures plus tard.

Le bruit courait hier que les ouvriers occupés aux travaux préparatoires de la ligne de Lens à Brebières s'étaient mis en grève.

Ainsi présentée, la nouvelle n'était pas tout à fait exacte et si, en fait, le travail fut suspendu pendant deux heures, voici comment les choses se sont passées.

Avant-hier une quinzaine de ces ouvriers — quatorze exactement — avaient reçu, de divers cultivateurs du département de la Somme dont ils sont originaires, des lettres les engageant à venir travailler chez eux pendant la saison des betteraves, leur promettant des salaires plus élevés que ceux qu'ils toucheraient à la Compagnie du Nord.

Ces ouvriers acceptèrent ces offres. Non seulement, ils acceptèrent, mais ils firent de la propagande autour d'eux pour entraîner leurs camarades.

Cette propagande eut son effet, et hier à deux heures une centaine d'ouvriers quittèrent les chantiers.

Mais sans doute ils réfléchirent et revinrent reprendre le travail. La «grève» avait duré DEUX HEURES exactement.

Inutile de dire qu'il n'y eut aucun incident.

Dernière Heure

LA GREVE ROUGE

L'ENQUETE DES MAGISTRATS ETABLIT QUE LES GENDARMES ONT TIRE SUR LES GREVISTES SANS PROVOCATION DE LA PART DE CEUX-CI.

Corbeil, 3 juin. — L'enquête annoncé par M. Clémenceau aux députés de Seine-et-Oise, a été faite par les autorités administratives et judiciaires du département.

L'ARRIVEE DES MAGISTRATS

Il est onze heures lorsque M. Outrand, préfet de Seine-et-Oise. Aimery, sous-préfet de Corbeil, Bachet, maire de Vigneux, Régis-Mancet, juge d'instruction, le procureur de la République, M. Duret-Conty, médecin-légiste, procèdent à l'hôtel de ville, à une enquête minutieuse, laquelle corrobore dans ses parties essentielles les renseignements recueillis hier par notre envoyé spécial. Bien que les magistrats se soient montrés très réservés sur les résultats de leur enquête, nous sommes en mesure d'affirmer que les déclarations qu'ils ont recueillies des témoins de cette scène sanglante, démontrent que les gendarmes ont tiré les premiers.

Le médecin-légiste a procédé à l'autopsie du corps de l'ouvrier Pierre Lefol ; le rapport conclut à une mort foudroyante ; la balle a traversé la poitrine de part en part, atteint un vaisseau du cœur et une autre *balle a fracturé* la mâchoire de la victime.

A la salle Ranque, où les grévistes se trouvaient réunis au moment où les gendarmes firent irruption et firent usage de leurs armes ,on a relevé sur les murs et les *tables les traces* de 26 balles de carabine ou de revolver.

LES DEPOSITIONS DES TEMOINS

Cet après-midi, après avoir déjeuné dans un restaurant voisin de la gare du tramay de Vigneux, les magistrats se rendirent à la mairie, où ils recueillirent les dépositions de plusieurs habitants de la localité: il ressort de ces dépositions, dégagées de quelques contradictions, sur des détails, que les 12 gendarmes qui se rendirent à la salle Ranque voulaient procéder à l'arrestation d'un *gréviste* qui s'y était réfugié, est-il vrai qu'à ce moment-là un coup de feu tiré sur les gendarmes de l'intérieur de la salle? Les témoignages recueillis sur ce point ne paraissent pas concordants.

Par contre, M. Ranque nous a fait les déclarations suivantes :

« J'ai préféré démontrer sur place à MM. les magistrats les phases de cette sanglante tragédie, plutôt que de me rendre à la mairie, parce que ma déposition a été ainsi plus précise.

Les gendarmes ont tout d'abord, en pénétrant par la porte, demandé qu'on leur livrât un gréviste qu'ils poursuivaient et qui, disaient-ils venait de s'y réfugier ; comme nous ne les laissions pas pénétrer directement dans la salle de bal, où se tenait une réunion des grévistes, un coup de feu fut tiré sur les gendarmes de l'intérieur de la salle.

Les témoignages recueillis sur ce point ne sont guère décisifs et les grévistes affirment de leur côté qu'aucun d'entre eux n'était armé.

Ils sont entrés comme des fous, nous dit M. Ranque, à 5 ou 6, cherchant à pénétrer dans la salle de réunion et demandant qu'on leur livrât le gréviste qu'ils poursuivaient. Puis ils sortirent, tournèrent à gauche et se posèrent sous la vérandah, qui donne accès dans la salle. *J'affirme* avoir vu à ce moment-là un gendarme, le le reconnaîtrais entre mille, épauler sa carabine et faire feu. Immédiatement, les autres gendarmes ont sorti leurs revolvers et ont tiré, *pendant* que les gendarmes qui étaient restés debout dehors tiraient de la rue Alphonse-Daudet sur les grévistes, qui se sauvaient par les fenêtres de la salle de bal.

D'après M. Ranque, le malheureux Pierre Le fol aurait été atteint par les coups de feu tirés de la vérandah. Giopellina Emile, qui est mort à l'hôpital de Villeneuve-St-Georges, aurait été frappé d'un coup de revolver au moment où il enjambait la fenêtre donnant sur la rue ; un jeune homme, M. Thinel, l'a reçu dans ses bras.

Ce n'est, au dire de plusieurs témoins que nous avons interrogés, que lorsque le premier mouvement de stupeur fut passé que les grévistes se sont saisis de tout ce qui pouvait se trouver à portée de leur main, et poursuivirent les gendarmes.

Sept grévistes blessés légèrement ont fait leur déposition devant le juge d'instruction dans l'après-midi d'hier ; plusieurs autres ouvriers ont eu leurs effets troués par des balles de revolver. Mme Petit, femme d'un gréviste, a reçu deux balles dans les cheveux.

Dans la soirée d'hier, trois cents grévistes se trouvaient réunis non loin de la salle Ranque, sous une tente dressée dans un terrain mis à la disposition de la section syndicale et où des soupes communistes ont été installées. Un drapeau rouge cravaté de crêpe est fixé en haut de la tente.

Les terrassiers font parfois cinq et six kilomètres pour venir chercher la part de légumes et de pain qui leur revient pour eux et leurs familles. Au moment où nous quittions Vigneux, ils s'en allaient par les routes portant en des marmites la portion du soir.

SANGLANTE TRAGÉDIE

A coups de hachette. — Un mort, deux blessés grièvement. — Un commissaire qui l'a échappé belle.

Namur, 3 juin. — Maria Egelhof, âgée de 44 ans, née à Hochspeier, en Allemagne, *tient une maison de logement rue Notre-*Dame, à Namur. Cette femme, plus connue sous le nom de « Mme Marie », a une douzaine de pensionnaires. Le «maître logeur» — c'est à dire l'ami de la logeuse — est un homme de 54 ans, Joseph Martin, également d'origine allemande. Venu à Namur il y a plusieurs *années déjà pour se mettre au ser*vice d'un marchand de bestiaux, il est actuellement ouvrier d'usine. Joseph Martin, avait un fils, Emile, âgé de 16 ans. Le père et le fils dormaient chez Maria Egelhof, au second étage, dans le même lit. Dans leur chambre dormait aussi, dans un autre lit, Isidore Deville, ardoisier, 50 ans, dit « Le Bolle », veuf, né à Dave, demeurant précédemment à Velaine-Jambes.

Deville a un passé peu recommandable ; il était sorti de prison le 30 mai et le jour même il était arrivé chez Mme Egelhof. Depuis longtemps il aspirait à prendre la place de l'autre!

Hier vers dix heures et demie du soir, Deville et les Martin gagnèrent leur chambre commune et se mirent au lit. Ils étaient couchés depuis un instant quand Deville demanda une allumette à Joseph Martin, sous prétexte de chercher son livret, dans son coffre. Martin répondit que rien ne pressait et se rendormit. A minuit sonnant, Deville demanda encore des allumettes à Martin et sans plus de succès. Il était une heure et demie du matin et la chambre était plongée dans le silence, car Martin père et fils dormaient profondément, lorsque Deville quitta sa couche. Il prit sa hachette d'ardoisier, s'approcha du lit des Martin et de plusieurs coups violents portés à la tête tua net le jeune homme. Il s'attaqua alors au père qui ne s'était même pas éveillé et lui asséna en plein visage plusieurs coups de son arme. Joseph Martin, éveillé par la douleur, bondit hors du lit et alla rouler sur le plancher.

Les autres logeurs se levèrent attirés par le bruit, tandis que Deville descendait au rez-de-chaussée. En entendant les cris des logeurs, Maria Egelhoff s'était levée à son tour. Elle couchait au rez-de-chaussée et elle ouvrait la porte de sa chambre quand Deville se dressa devant elle. Il lui porta plusieurs coups de sa hachette, traversa ensuite la cuisine et le cabaret, ouvrit la porte de la rue et se sauva vers le rempart.

MM. Bonmariage, père et fils, les premiers qui entrèrent dans la chambre du drame, trouvèrent donc Emile Martin mort, dans le lit inondé de sang Joseph Martin était dans un état épouvantable : la boîte crânienne était défoncée à plusieurs endroits et la maxillaire inférieure était fracassée. Les soins médicaux les plus urgents furent prodigués sur place à Joseph Martin ; puis on le conduisit en voiture-hamac à l'hôpital. Son état est désespéré. L'état de Maria Egelhof inspire de vives inquiétudes et elle a été également conduite à l'hôpital. Elle est blessée au bras et à l'épaule droite, au menton, au front et à la région pariétale droite.

Son triple crime accompli, Deville gagna Jambes et alla sonner chez le commissaire de police. Celui-ci, en entendant les appels du timbre, se leva, ouvrit sa fenêtre et interpella le nocturne visiteur qui déclara être « Le Bolle » et ajouta qu'il désirait payer une amende. Le commissaire renvoya Deville en disant : « Revenez à une heure convenable ». Il est probable qu'en allant sonner chez le commissaire de Jambes; Deville n'avait nullement l'intention de régler ses comptes. Il voulait plutôt satisfaire une rancune personnelle, la police de Jambes l'ayant fait condamner plusieurs fois. Trouvant porte de bois, Deville se décida à regagner Namur et il traversait, vers 3 heures du matin, la rue du Pont, quand deux agents lui mirent la main au collet. Il fut conduit au commissariat de la Grand'Place, puis à la prison où il a été écroué sous mandat d'arrêt. Au moment de son arrestation, Deville était en manches de chemise. Le plastron de celle-ci était éclaboussé du sang de ses victimes et il tenait toujours en main sa hachette, toute rouge de sang coagulé.

ZOLA AU PANTHEON

Les cendres de Zola sont conduites du cimetière Montmartre au Panthéon

Paris, 3 juin. — L'exhumation du corps de Zola a eu lieu ce soir à 7 heures, au cimetière Montmartre, en présence de M. Alfred Bruneau et de M. Fernand Desmoulin, représentant la famille. La première bière de chêne ayant été quelque peu endommagée, le cercueil de plomb a été replacé dans une bière de chêne et à sept heures un quart déposé dans un fourgon qui est parti à toute allure au Panthéon.

FEUILLETON DU 4 JUIN. — N. 12

LE POLICIER

PAR

Oscar MÉTÉNIER

Et elle entama un éloge dithyrambique de sa camarade.

La Sylphide avait rapproché sa chaise de celle de Gaston, qui souriait doucement et elle appuyait sa tête sur l'épaule du jeune homme. Elle écoutait, heureuse de ce panégyrique, qu'elle avait commandé sans doute et sur lequel elle comptait pour déterminer Gaston à rester son amant.

— Tu vois, murmura-t-elle tout bas, que je suis une bonne fille et que tu seras heureux avec moi.

— Mais je n'avais pas besoin de cela pour en être persuadé, riposta le jeune homme. Tu n'auras qu'à demander à Antonio ce que je pense de toi...

— Oui, il me l'a dit tout à l'heure, et cela m'a rendue *si joyeuse !... Dis, nous ne nous* quitterons plus !

— Non, ma chérie !

— Alors, allons-nous-en tout de suite. Du reste, tiens, voici qu'on ferme !

— Eh ! eh ! les enfants, nous n'allons pas partir comme ça, nous allons célébrer votre union... Où finissons-nous la soirée) demanda Antonio.

— Oh ! non, je n'ai pas faim, nous préférons nous en aller... je suis fatiguée et j'ai besoin de repos.

— Laisse-les donc partir, les deux amoureux, dit l'Ecrevisse en haussant les épaules, tu ne vois donc pas qu'ils crèvent d'envie de rentrer chez eux...

— Alors, répliqua Antonio Muller, ne les contrarions pas.

— Oui, mais j'aurais besoin de te parler sérieusement... hasarda Gaston, que sa timidité reprenait chaque fois qu'il était obligé d'aborder un sujet qui lui rappelait le passé.

— Ce n'est guère l'endroit, dit Antonio, demain, je t'attends à déjeuner. Nous causerons de nos affaires au dessert. Ça te va ?

— Parfaitement... A demain, quelle heure?

— Onze heures ! Tu me trouveras au lit... ça me forcera de me lever.

— Pensez un peu à moi, les deux gosses, cria l'Ecrevisse en voyant s'éloigner le couple. Tout de même, elle y a eu la main, la Sylphide, ajouta-t-elle, en s'adressant à Antonio, son type est épatant et il me plaît !...

— Eh bien ! Eh bien ! fit le jeune homme d'un ton scandalisé.

— Oh ! n'aie pas peur ! L'amant d'une copine, c'est sacré... et puis d'ailleurs, puisque tu *me restes !...*

— Alors, comme ça, dit la Sylphide, quand ils furent rentrés rue de Moscou, *c'est bien* entendu, nous voilà mariés... Ça ne t'ennuie pas ?

— Sûrement non, puisque j'ai accepté, mais j'ai peur que ce ne soit toi qui regrettes la première cette situation que tu le crées.

— Oh ! méchant, comme tu me connais peu... Est-ce que *je n'ai pas tout fait pour en* arriver là ?... Et pourtant c'était rudement dur pour une femme...

— Oui, mais tu ignorais à quel homme tu liais ta destinée... Tu ne savais pas et tu ne sais peut-être pas encore que je suis à la veille d'être sans ressources.

— Tant mieux... je t'aiderai et quand tu auras réussi, tu me rendras tout afin de ne rien me devoir. C'est de l'usure, et puis, je saurai, moi, que le souvenir seul de celle qui t'aura été dévouée quand tu étais malheureux, te forcera de l'aimer toujours, quand tu seras riche, car je suis sûre que tu le deviendras. Tu vois que je suis au fond une égoïste et une femme intéressée... Tu vas donner congé rue de la Harpe ?

— Non, je tiens à garder ma chambre.

— Mais tu viendras tous les jours ici ?...

— Tous les jours.

— Tu le jures ?

— Je le jure !

— Enfin, tu es donc à moi ?

Elle entoura de ses deux bras le cou du jeune homme, elle l'embrassa goulument à pleine bouche. Puis tout bas :

— Et maintenant, chéri, couchons-nous !

V.

Le lendemain, Gaston se leva de bonne heure, fit sa toilette et se rendit à pied chez Antonio Muller. Il fit un grand détour et il monta par les Champs-Elysées.

Depuis longtemps, il ne s'était senti l'esprit aussi calme. Il aspirait avec délices l'air frais du matin, s'intéressant au travail des cantonniers occupés à la toilette de l'avenue. Il suivait de l'œil, sans jalousie cette foule sans colère, les grands mails vides que conduisaient les cochers en tenue d'écurie et la cigare aux lèvres, les cavaliers et les amazones qui se rendaient au Bois. Lui aussi, bientôt — il en était persuadé, puisqu'on allait lui fournir les moyens de se défendre dans le combat de la vie, — connaîtrait le luxe qu'il enviait la veille si âprement !

Par où commencerait-il ? Dans quelles spéculations hardies se lancerait-il tout d'abord ?

Il ne s'en faisait pas même une idée, mais son avenir allait dépendre de sa conversation avec son ancien camarade.

Le hasard, qui lui avait fait rencontrer tout à coup sur sa route Antonio, ce désœuvré charmant, avide de sensations nouvelles, pour qui il serait certainement une cause de distraction, était-il donc las de le persécuter ?

Il trouva son ami, debout et encore en robe de chambre.

Antonio fut frappé de l'air joyeux et bien portant de Gaston Demoncy.

— Ah ! s'écria-t-il, je t'aime mieux comme cela qu'avec la figure d'enterrement.

— Mon cher, si je reprends goût aux choses de la vie, c'est à toi que je le devrai et je n'oublierai jamais le désintéressement que tu me montres.

— Mon vieux, riposta Antonio, il ne faut m'en avoir aucune obligation. Je m'ennuie et grâce à toi je vais avoir à m'occuper de quelque chose, de quelqu'un... Mets-toi bien dans la tête que c'est toi qui me rends aujourd'hui un service. Tu ne te figures pas combien cela va m'amuser de suivre les transformations qui vont s'accomplir en toi et si j'arrive à faire de toi un monsieur chic, tu ne t'imagines pas quelle joie ça sera pour moi de t'avoir mis en mains le moyen de briller dans le monde. Tu seras mon œuvre, pense donc ! En attendant, à table !

Le déjeuner fut très cordial, égayé par les plaisanteries faciles de l'amphitryon sur les relations de son ami avec la Sylphide.

— Pas très élégant, déclarait-il, d'avoir pour maîtresse une danseuse du Moulin-Rouge, mais elle est si bonne fille, et puis, c'est un commencement. Nous passerons plus tard à des exercices plus variés et d'un ordre plus élevé.

Quand ils furent au dessert, ce fut Gaston qui aborda le premier la question grave.

— Maintenant, parlons sérieusement. Me voilà dans tes mains. Je suis résolu à suivre tes conseils. Que vas-tu me faire faire ?

— *Mais rien du tout, répliqua Antonio.* Tu feras la fête avec moi, voilà tout.

Gaston Demoncy ne put réprimer un geste d'impatience.

— Je t'en prie, ne plaisantons pas. Il est temps de nous entendre. Je ne compte pas rester oisif.

— Il faudra bien que tu t'y résignes. Pour un homme dans le train, il n'y a pas d'autre moyen d'arriver très haut et de se créer une situation que de ne rien faire.

— Mais enfin, je n'espère pas vivre éternellement à tes crochets et dans ces conditions, je ne vois guère d'issue...

— Je te demande pardon, il n'y en a pas d'autre que celle que je te propose. Je vais t'ouvrir un crédit, te présenter dans le monde qui s'amuse. Tu es intelligent, joli garçon, jeune, audacieux — à propos, tu vas te faire raser, tu seras mieux en moustaches — et tu marcheras...

— Et quand ce crédit sera épuisé ?

— Mais j'espère bien qu'il ne le sera jamais et même que tu me rendras les sommes avancées, après fortune faite.

— Mais, qui l'entretiendra ? insista le jeune homme.

— C'est bien simple, le jeu, dit Antonio d'un ton si naturel que Gaston ne put s'empêcher de croire à une mystification.

Il se leva et après une seconde d'hésitation.

— Mon cher, si c'est pour en arriver là que tu m'as fait venir... tu as eu tort. C'est mal de se moquer d'un ami dans ma position.

— Mais je t'assure que je ne plaisante pas, s'écria Antonio, pas du tout ! On voit bien que tu reviens d'Amérique... Et encore tu es beaucoup moins avancé que les naturels de là-bas. Il y a un million de rastaquoueres qui me béniraient si je leur faisais une semblable proposition. Aie donc la bonté de te rasseoir. Ni ici, ni là-bas, tu n'as jamais mis les pieds dans un tripot ?

— Jamais !

— Tant mieux ! Tu es sûr d'avoir de la veine en commençant. Ecoute-moi donc. Je vais te faire un petit cours dont je suis certain que tu tireras profit. Sais-tu comment se lance à Paris une femme à la mode ? Non. Eh bien, voici comment cela se pratique. Les industriels qui s'adonnent à ce genre de sport choisissent une jolie fille pas connue, par encore *brûlée*, comme on dit dans le métier, pas trop bête et jeune. On la nippe, on lui loue un petit appartement, un petit hôtel, si elle en vaut la peine, on lui fournit une voiture au mois ; on lui consacre des échos à la première page des journaux mondains. On raconte sur elle des aventures invraisemblables on la conduit dans tous les endroits à la mode et huit jours ne se passent pas sans qu'elle ait trouvé un entretenteur sérieux, et au besoin quelques extras. Le bailleur se rembourse alors des avances, jamais bien considérables, qu'il a dû faire, touche sa commission et le tour est joué. Il y a sur le *pavé de Paris une femme de plus qui roule* carrosse.

— Mais je ne suis pas une femme ! riposta Gaston, révolté de la comparaison.

(A suivre). Oscar MÉTÉNIER.

BAPTÊME DELESPAUL-HA